

Chaque déchet à sa place

Les 13 symboles ci-dessous sont également imprimés sur le sac taxé. Ils représentent les déchets qui ne devraient pas se trouver dans un sac à ordures ménagères. Dans notre commune, vous pouvez les jeter aux endroits indiqués, que vous retrouvez **sur le plan en page 8**.



Carton / Papier

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Verre

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Pet

→ Points de vente

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Matières plastiques

→ Points de vente

→ Sacs taxés



Fer-blanc

→ Points de vente

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Aluminium / Canettes

→ Points de vente

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Huiles

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Déchets verts

→ Place de compostage

→ Conteneurs privatifs



Textiles

→ Ecopoints

→ Déchetterie



Médicaments

Produits toxiques

→ Points de vente

→ Déchetterie



Piles

→ Points de vente

→ Déchetterie



Ampoules

Sources lumineuses

→ Points de vente

→ Déchetterie



Appareils électriques

→ Points de vente

→ Déchetterie

● Déchetterie	→p. 10
● Ecopoints	→p. 7
● Gastrovert Private	→p. 6
● Sac taxé	→p. 5
● Points de vente	→p. 9
● Place de compostage	→p. 9

voir aussi carte p. 8

Bon à savoir

La TAR, taxe anticipée pour financer le recyclage

Aujourd'hui, nous payons tous, lorsque nous achetons certains appareils électroniques, une taxe anticipée de recyclage (TAR). Cela nous permet, une fois l'objet

arrivé en fin de vie, de le ramener là où nous l'avons acheté et cela garantit un recyclage dans les règles (démontage, tri des matières, recyclage, etc.). **Voir aussi →p. 9**

→ Davantage d'infos sur www.trier-pas-sorcier.ch